



FAITS MARQUANTS DE VARSOVIE:

LUNDI 11 NOVEMBRE 2013

En matinée, la cérémonie d'ouverture de la Conférence de Varsovie sur les changements climatiques a eu lieu, suivie par la plénière d'ouverture de la CdP 19. En après-midi et en soirée, les plénières d'ouvertures de la CdP/RdP 9, la SBI 39 et de la SBSTA 39 ont été convoquées.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Le Président de la CDP 18 et de la CdP/RdP 8, Abdullah bin Hamad Al-Attiyah, Qatar, a souligné l'importance de la Passerelle climat de Doha et des progrès accomplis à Doha.

Marcin Korolec, Ministre de l'environnement de la Pologne, a appelé « chaque Partie a apporter sa contribution aux efforts pour sauver la planète », exprimant l'espoir que la CdP 19 permettra de construire une base solide pour la lutte contre les changements climatiques.

Rappelant aux délégués la devise olympique « plus vite, plus haut, plus fort », la Secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, a souligné que ce qui se passe au Stade national de Varsovie « n'est pas un jeu: soit nous gagnons tous, soit nous perdons tous ».

Souhaitant la bienvenue aux délégués, Hanna Gronkiewicz-Waltz, Maire de Varsovie, a souligné les activités durables entreprises dans sa ville en matière de gestion de l'eau, de transports et d'énergie.

Présentant rapport sur les changements sans précédent intervenus dans le système climatique et sur leurs conséquences, le Président du GIEC, Rajendra Pachauri, a insisté sur la nécessité que la concentration de gaz à effet de serre (GES) atteigne son point culminant en 2015 et d'augmenter la part des énergies renouvelables.

PLÉNIÈRE DE LA CDP

QUESTIONS D'ORGANISATION: Marcin Korolec, Ministre de l'environnement de la Pologne, a été élu par acclamation en tant que Président de la CDP 19 et de la CdP/RdP 9.

Les Parties ont convenu d'appliquer le projet de règlement intérieur (FCCC/CP/1996/2), à l'exception du projet d'article 42 relatif au vote.

Concernant l'ordre du jour (FCCC/CP/2013/1), le Président de la CdP Korolec a souligné que le nouveau point sur la prise de décision dans le cadre du processus de la CCNUCC est distinct du point sur le règlement intérieur, et du point sur la proposition de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Mexique en vue de modifier les Articles 7 et 18 de la Convention. Il a également assuré les Parties que les discussions sur le nouvel élément seront de nature prospective et que son inclusion ne préjugera pas des résultats.

La CdP a adopté l'ordre du jour tel que proposé, le point à l'ordre du jour concernant la deuxième évaluation de l'adéquation des Articles 4.2(a) et (b) de la Convention demeurant en suspens. La PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE a souligné la nécessité de transparence et de prise de décisions efficaces afin d'aborder « l'un des plus grands risques pour l'humanité ».

Le Président de la CdP Korolec a indiqué que des consultations seront menées sur l'élection des membres du Bureau. Les Parties ont convenu de l'accréditation des organisations observatrices (FCCC/CP/2013/2).

DÉCLARATIONS D'OUVERTURE: Les Fidji ont mis en exergue, au nom du G-77/CHINE, les effets les plus « dévastateurs » du typhon Haiyan sur les Philippines, le Viet Nam et Palau, soulignant que les pays les moins responsables des changements climatiques sont les plus touchés. Déterminant les priorités, le délégué a souligné: la mise en œuvre des résultats des réunions précédentes; le financement; l'examen; les pertes et dommages; la technologie; et les mesures de riposte. Il a souligné que le financement constitue la base de toute mesure ambitieuse pour lutter contre les changements climatiques.

L'UNION EUROPÉENNE (UE) a plaidé pour des progrès sur, entre autres, le mécanisme relatif aux pertes et dommages, le programme de mise en œuvre, et les travaux en vue d'un régime juste et ambitieux pour l'après-2020. L'Australie a déclaré, au nom du GROUPE DE COORDINATION, que la CdP 19 doit « cimenter » les réalisations récentes, et a souligné l'importance de maintenir la confiance dans les procédures de prise de décision de la CCNUCC.

La Suisse, s'exprimant au nom du GROUPE DE L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE (GIE), a indiqué que le régime du climat devrait être renforcé par la mise en œuvre et la clarification des engagements en matière d'atténuation, d'opérationnalisation et de capitalisation du FVC, et par la création de règles comptables communes pour la détermination des unités de mécanismes de marché. Le délégué a déclaré que le typhon Haiyan est un « rappel brutal » de l'impératif du travail de la Convention.

Remerciant les délégués pour l'expression de leur solidarité après le passage du typhon Haiyan, les PHILIPPINES ont rappelé l'appel formulé à Doha pour une action urgente à la suite du typhon Bopha. Regrettant une « dévastation colossale » dans son pays après Haiyan, le délégué a instamment demandé aux personnes réfutant la réalité des changements climatiques de descendre de « leur tour d'ivoire ». Il a souligné que le monde est entré dans une nouvelle ère « où même les réductions d'émissions les plus ambitieuses des pays développés ne seront pas suffisantes ». Soulignant la nécessité d'une solidarité mondiale, il a signalé l'importance des moyens de mise en œuvre et la nécessité de remédier aux pertes et dommages.



Rappelant que la dernière conférence sur le climat a eu lieu dans le contexte de l'ouragan Sandy, Nauru, s'exprimant au nom de l'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS), a déclaré qu'il est difficile de prétendre que « nous avons été à la hauteur des engagements que nous avons pris les uns envers les autres » considérant Haiyan. La déléguée a insisté sur la nécessité de limiter le réchauffement planétaire à une mesure bien en dessous de 1,5 °C à l'aide de l'examen de la période 2013-2015 comme une opportunité pour assurer la survie. Le Swaziland a souligné, au nom du GROUPE AFRICAÏN, que les pertes et dommages dépassent les mesures d'adaptation, et a plaidé pour des objectifs d'atténuation ambitieux et des niveaux appropriés de soutien aux pays en développement. Le Népal, s'exprimant au nom des PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA), a souligné la CdP 19 comme une occasion d'aborder « les questions en suspens dans le cadre du Plan d'action de Bali », suggérant, entre autres, l'adoption des plans de travail sur le financement et pour l'ADP.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, s'exprimant au nom de la COALITION DES NATIONS ABRITANT DES FORÊTS TROPICALES HUMIDES, a plaidé pour des progrès sur la REDD+, y compris un ensemble concis de modalités pour des financements axés sur les résultats, une combinaison de sources publiques et privées de financement, et des lignes directrices claires en matière de MRV. La Chine, s'exprimant au nom du Brésil, de l'Afrique du Sud, de l'Inde et de la Chine (BASIC), a déclaré que le fait de réaliser des progrès dans la mise en œuvre des engagements antérieurs est « primordial » pour créer les conditions nécessaires aux travaux dans le cadre de l'ADP. Le délégué a demandé à une feuille de route claire pour la fourniture d'un financement annuel de 100 milliards de \$ d'ici 2020. L'Arabie saoudite, s'exprimant au nom du GROUPE ARABE, a souligné la nécessité de maintenir la différenciation entre les engagements d'atténuation des pays développés et ceux des pays en développement; et l'appui à l'élaboration de mesures par les pays, y compris le financement pendant la période 2013-2020 à des niveaux qui ne sont pas inférieurs à ceux de la période de financement à démarrage rapide.

Le Panama a souligné, au nom du SYSTÈME D'INTÉGRATION CENTRAMÉRICAIN (SICA), la nécessité d'engagements plus ambitieux de la part de toutes les Parties, et a signalé les pertes et dommages comme « une condition fondamentale » au succès à Varsovie. Le Chili, s'exprimant au nom de l'ASSOCIATION DES ÉTATS INDÉPENDANTS DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (AILAC), a plaidé pour des progrès sur: le financement; le cadre pour différentes approches (FVA); l'adaptation; la technologie; et la transparence, la responsabilité et le soutien aux actions. La République dominicaine, s'exprimant au nom du DIALOGUE DE CARTAGENA POUR UNE ACTION PROGRESSIVE, a annoncé le lancement de la plate-forme de Quisqueya en octobre 2013 lors d'une réunion à laquelle participaient 34 pays développés et en développement issus de régions et de groupes de négociation divers.

Le Nicaragua a plaidé, au nom des PAYS EN DÉVELOPPEMENT AUX VUES SIMILAIRES (LMDC), pour: une hausse « inconditionnelle » des objectifs d'atténuation des pays visés à l'Annexe I en 2014; une capitalisation rapide et substantielle du FVC; la mise en fonction du mécanisme relatif aux pertes et dommages; et la finalisation du mécanisme de la technologie, notamment en abordant les droits de propriété intellectuelle (DPI). Le Tadjikistan a souligné, au nom des PAYS EN DÉVELOPPEMENT MONTAGNEUX ET ENCLAVÉS, l'égalité d'accès au FVC pour l'adaptation, et le fait que les efforts des pays développés ne sont pas suffisants pour freiner les changements climatiques. Cuba, s'exprimant au nom de l'ALLIANCE BOLIVARIENNE POUR LES PEUPLES DE NOTRE AMÉRIQUE (ALBA), a souligné la nécessité de mettre

en œuvre les décisions relatives au financement; et a confirmé le principe des responsabilités communes mais différenciées (RCMD), et le rôle de chef de file des pays développés.

Le Groupe COMMERCE ET INDUSTRIE a souligné que les investissements et les innovations dépendent d'institutions fortes, et de la protection des investissements et des DPI. Appelant les Parties à prendre des mesures courageuses et à choisir les populations plutôt que les intérêts des entreprises, les ONG ENVIRONNEMENTALES ont souligné que les négociations de la CdP 19 portent sur un budget global d'émissions, que les Parties doivent accepter de partager équitablement en fonction de leur responsabilité historique. Les PEUPLES AUTOCHTONES ont plaidé pour: la participation pleine et effective des peuples autochtones dans tous les processus de la CCNUCC; des décisions plus concrètes relatives aux peuples autochtones; et le respect des droits des peuples autochtones.

PLÉNIÈRE DE LA CDP/RDP

QUESTIONS D'ORGANISATION: Concernant l'ordre du jour (FCCC/KP/CMP/2013/1), les Fidji, s'exprimant au nom du G-77/CHINE, ont proposé un nouveau point sur les modalités et les arrangements permettant à la table ronde ministérielle de haut niveau d'examiner à nouveau les engagements chiffrés en matière de limitation ou de réduction des émissions pour la deuxième période d'engagement. Appuyée par l'Australie, l'UE s'y est opposée, en soulignant que la décision pertinente de Doha sur le mécanisme relatif à l'ambition fournit suffisamment d'indications à ce sujet. Notant l'absence de consensus sur sa proposition, le G-77/CHINE a souligné que la question pourrait être soulevée dans le cadre du point de l'ordre sur les autres questions.

Les Parties ont adopté l'ordre du jour tel que proposé initialement et ont convenu de l'organisation des travaux (FCCC/KP/CMP/2013/1) sans amendement. Le Président de la CdP/RdP Korolec a indiqué que les consultations concernant l'élection des membres du Bureau seront menées.

DÉCLARATIONS D'OUVERTURE: Le G-77/CHINE a plaidé pour: une prompt ratification, par toutes les Parties, de l'amendement au Protocole de Doha; que les travaux en cours dans le cadre du SBSTA renforcent l'intégrité environnementale et évitent la « création d'échappatoires »; et un niveau d'ambition accru de la part des Parties visées à l'Annexe I en vertu du mécanisme relatif à l'ambition lancé à la CdP/RdP 8.

Notant que l'entrée en vigueur de l'Amendement de Doha requiert la ratification par les trois quarts des Parties au Protocole, mais qu'il n'a été ratifié que par trois d'entre elles, l'UE a souligné son engagement à le ratifier. L'Australie, s'exprimant au nom du GROUPE DE COORDINATION, a souligné la nécessité de consolider les réalisations récentes et de finaliser les règles pour la deuxième période d'engagement. Le Liechtenstein a exprimé, au nom du GIE, sa satisfaction concernant l'Amendement de Doha.

Nauru, s'exprimant au nom de l'AOSIS; le Népal, au nom des PMA; le Swaziland, au nom du GROUPE AFRICAÏN; le Nicaragua, au nom des LMDC; et la Colombie, au nom de l'AILAC, ont appelé les pays développés Parties à élever le niveau de leur ambition et à accélérer la ratification de l'Amendement de Doha. Les PMA ont également instamment demandé aux Parties visées à l'Annexe I qui n'ont pas pris d'engagements pour la deuxième période d'engagement à élever le niveau de leur ambition. La Chine, s'exprimant au nom de BASIC, a instamment prié les pays développés Parties à revoir et à relever de manière significative leurs objectifs de réduction d'émissions en 2014, et les Parties qui n'ont pas pris de tels engagements à augmenter le niveau de leur ambition dans le même délai.

Les LMDC ont souligné que le fait d'élever le niveau de l'ambition pré-2020 est la clé d'un solide régime de l'après 2020. L'Arabie Saoudite, s'exprimant au nom de la LIGUE

DES ÉTATS ARABES, a souligné la responsabilité historique des pays développés en matière d'atténuation des effets des changements climatiques. L'Équateur, s'exprimant au nom de l'ALBA, a déclaré que la lutte contre les changements climatiques nécessite un effort mondial et a exhorté un changement du paradigme du développement.

CLIMATE JUSTICE NOW! a appelé toutes les Parties visées à l'Annexe I à réviser et à revoir immédiatement à la hausse leurs objectifs, et à ratifier l'Amendement de Doha. Le RÉSEAU ACTION CLIMATIQUE (CAN) a appelé les pays à se présenter au Sommet 2014 sur les changements climatiques du Secrétaire général de l'ONU avec des objectifs ambitieux. Le CAUCUS AUTOCHTONE a plaidé pour une application de l'équité en ce qui concerne les peuples autochtones en garantissant leur pleine participation. Soulignant que cette génération détient l'atmosphère de la planète en fiducie pour les générations futures, YOUNGO a instamment demandé l'inclusion de l'équité intergénérationnelle et les pertes et dommages dans le nouvel accord.

PLÉNIÈRE DU SBI

QUESTIONS D'ORGANISATION: Le Président du SBI, Tomasz Chruszczow (Pologne), a souligné la nécessité de rationaliser les discussions et de travailler efficacement. Les Parties ont adopté l'ordre du jour (FCCC/SBI/2013/11), le point sur les informations contenues dans les communications nationales des Parties non visées à l'Annexe I étant maintenu en suspens.

DÉCLARATIONS D'OUVERTURE: Les Fidji, s'exprimant au nom du G-77/CHINE, ont souligné l'adaptation et la mise en fonction d'un mécanisme relatif aux pertes et dommages comme des priorités. Nauru, nom de l'AOSIS, a réitéré que les pertes et dommages sont différents de l'adaptation et l'atténuation. Le Panama, s'exprimant au nom du SICA, a souligné l'importance d'un mécanisme relatif aux pertes et dommages qui soit relié à d'autres organes et institutions dans les domaines de l'adaptation, de la technologie et de la finance. Le Népal, s'exprimant au nom des PMA, a demandé des engagements financiers solides de la part des pays développés, y compris l'adaptation par le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) et le FVC.

L'Australie, au nom du GROUPE DE COORDINATION, a souligné, entre autres, les consultations et analyses internationales (ICA), les MAAN et le fait de clarifier davantage les objectifs des pays développés. Soulignant la contribution du GTI du GIEC au RE5, l'UE a plaidé pour des progrès sur la Révision. Le Mexique a souligné, au nom du GIE, la nécessité: d'une meilleure compréhension de la diversité des MAAN; d'accords sur les arrangements institutionnels concernant la REDD+; et d'arrangements institutionnels pour les pertes et dommages conçus sur la base des dispositifs existants. Le Swaziland, s'exprimant au nom du GROUPE AFRICAINE, a appelé à: un renforcement du pouvoir de décision du Groupe consultatif d'experts (GCE); des mesures d'atténuation dans le secteur forestier; et des arrangements institutionnels sur les pertes et dommages envisageant l'indemnisation, la réadaptation et l'assurance. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a souligné, au nom de la COALITION DES NATIONS ABRITANT DES FORÊTS TROPICALES HUMIDES, qu'un processus conjoint SBI/SBSTA sur la coordination des financements pour les mesures relatives à la foresterie est essentiel à la mise en œuvre de la REDD+.

Le Tadjikistan a suggéré, au nom des PAYS EN DÉVELOPPEMENT MONTAGNEUX ET ENCLAVÉS, d'autres réunions pré-session avant la prochaine CdP, et a signalé les PAN comme une priorité pour tous les pays en développement. La Bolivie, s'exprimant au nom de l'ALBA, a observé que les forêts jouent également un rôle dans l'adaptation, et a insisté sur le financement de l'adaptation.

Le CAN a déclaré qu'il ne devrait y avoir aucun « retour en arrière » concernant les pertes et dommages, en soulignant que la question repose sur la justice climatique et la protection des droits de l'homme et de la dignité. CLIMATE JUSTICE NOW! a plaidé pour un mécanisme relatif aux pertes et dommages qui aille au-delà de l'adaptation et qui ne puisse être évalué en termes monétaires.

PERTES ET PRÉJUDICES: Notant les soumissions de l'UE et du G-77/Chine sur les pertes et dommages, le Président du SBI Chruszczow a encouragé les Parties à s'engager également de manière informelle et bilatérale, et à formuler des propositions textuelles.

La Bolivie a souligné, au nom du G-77/CHINE, que les travaux sur les pertes et dommages doivent être significatifs et a souligné le besoin de ressources supplémentaires. Nauru, s'exprimant au nom de l'AOSIS; le Timor Leste, au nom des PMA; et la Tanzanie, au nom du GROUPE AFRICAINE, ont instamment demandé l'accomplissement du mandat de Doha en établissant un mécanisme relatif aux pertes et dommages. L'ÉGYPTE a souligné les liens entre les pertes et dommages, et l'adaptation, et a plaidé pour: l'identification des besoins des pays en développement; le financement d'un mécanisme relatif aux pertes et dommages; et la prise en compte des systèmes d'alerte précoce. Un groupe de contact examinera la question.

AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR: Les points et sous-points suivants de l'ordre du jour ont été brièvement examinés et transmis à des groupes de contact ou à des consultations informelles:

- Communications des Parties visées à l'Annexe I;
- Communications des Parties non visées à l'Annexe I, y compris le GCE, et un appui financier et technique;
- Coordination de l'appui à la mise en œuvre de mesures d'atténuation dans le secteur forestier par les pays en développement, y compris les dispositifs institutionnels;
- Technologie, y compris: le rapport annuel commun du CET et du CRTC; le rapport sur les modalités et les procédures du CRTC et son Conseil consultatif; et le Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologies;
- Mesures de riposte, y compris: le forum et le programme de travail; les questions relatives à l'Article 3.14; et les progrès accomplis sur la mise en œuvre de la décision 1/CP.10;
- Examen de la période 2013-2015;
- Parties visées à l'Annexe I dont la situation particulière est reconnue par la CdP;
- Second dialogue en vertu de l'Article 6 de la Convention sur la participation du public;
- Genre, changements climatiques et CCNUCC;
- Achèvement du processus d'examen expert au titre de l'Article 8 du Protocole pour la première période d'engagement;
- MAAN, y compris: la composition, les modalités et les procédures de l'équipe d'experts techniques participant au processus d'ICA; et le programme de travail visant à améliorer la compréhension de la diversité des MAAN;
- Financement, y compris le Fonds pour l'adaptation et d'autres questions liées au financement;
- Renforcement des capacités au titre de la Convention et du Protocole;
- Questions relatives au mécanisme prévu par le Protocole et sous-points pertinents;
- PAN;
- Rapport du comité de l'adaptation;
- PMA; et
- Questions administratives, financières et institutionnelles, y compris le budget-programme pour la période 2014-2015.

Le SBI a pris note du rapport sur les données présentées dans les inventaires nationaux de GES des Parties visées à l'Annexe I pour la période 1990-2011; et le rapport de l'administrateur du Journal des transactions internationales.

Soulignant des « circonstances extraordinaires », le Président du SBI Chruszczow a proposé, et les Parties ont accepté, de reporter à la SBI 40 l'examen des questions relatives aux procédures, mécanismes et arrangements institutionnels pour les appels contre les décisions du Conseil exécutif du MDP, et les privilèges et immunités des personnes siégeant aux organes créés en vertu du Protocole de Kyoto. L'ARABIE SAOUDITE a souligné que ceci ne constitue pas un précédent pour les décisions futures du SBI.

PLÉNIÈRE DU SBSTA

QUESTIONS D'ORGANISATION: Concernant l'ordre du jour (FCCC/SBSTA/2013/4), le Président du SBSTA, Richard Muyungi (Tanzanie) a proposé d'inclure un nouveau sous-point sur la clarification du texte de la section G, de l'Article 3.7 ter de l'Amendement de Doha concernant le point sur les questions méthodologiques relevant du Protocole. Les Parties ont accepté, tout en adoptant l'ordre du jour et en acceptant l'organisation des travaux. Concernant les déclarations d'ouverture, le SBSTA a également convenu que les Parties les soumettraient au Secrétariat en vue de leur affichage en ligne.

AGRICULTURE: Le Président du SBSTA Muyungi a proposé un groupe de contact pour examiner cette question. Les Fidji, s'exprimant au nom du G-77/CHINE, appuyées par le BRÉSIL, l'ÉGYPTE, l'INDE, l'ALGÉRIE, l'ARGENTINE et d'autres Parties, s'y sont opposées, expliquant qu'il n'avait pas été préalablement accepté. Les ÉTATS-UNIS, l'UE, la SUISSE, le CANADA, la NOUVELLE-ZÉLANDE et l'Australie, ont exprimé leur volonté de discuter de cette question et leur appui à un groupe de contact. Le Président du SBSTA Muyungi consultera les Parties de manière informelle et présentera rapport au SBSTA. L'atelier sur l'agriculture aura lieu comme prévu.

COMBUSTIBLES DE SOUTÈRE: Concernant les émissions provenant des carburants utilisés dans l'aviation internationale et le transport maritime, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Organisation maritime internationale (OMI) ont rendu compte des travaux relatifs à ce point de l'ordre du jour (FCCC/SBSTA/2013/MISC.20).

CUBA, s'exprimant au nom de l'Algérie, l'Argentine, le Brésil, la Chine, la République démocratique du Congo, l'Équateur, l'Égypte, l'Inde, la Malaisie, le Nicaragua, les Philippines, l'Arabie saoudite et le Venezuela, a déclaré que les mesures prises pour lutter contre les changements climatiques, y compris les mesures unilatérales, ne devraient pas constituer un moyen de discrimination arbitraire ou injustifiable, ni une restriction déguisée au commerce international. Le délégué de la CHINE a déclaré qu'il saluait « la réaffirmation » des RCMD par l'OACI et que l'OMI reconnaît les principes de la CCNUCC, y compris les RCMD. La RÉPUBLIQUE DE CORÉE a exprimé sa préoccupation par rapport aux approches unilatérales face à l'aviation et a déclaré que les émissions issues du transport maritime devraient être examinées dans le cadre de l'OMI.

Le JAPON a souligné que le principe de non-discrimination de la Convention de Chicago relative à l'aviation civile internationale entre en conflit avec les RCMD, et a déclaré que le premier devrait guider le secteur de l'aviation. La déléguée a indiqué que les RCMD ne sont pas appropriées pour l'industrie du transport maritime en raison de la complexité de l'enregistrement des vaisseaux. SINGAPOUR, appuyée par le PANAMA, a qualifié l'OACI et l'OMI d'organismes « les plus compétents » pour réduire les émissions dans leurs secteurs respectifs. Le SBSTA mènera des consultations informelles.

AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR: Les points et sous-points suivants de l'ordre du jour ont été brièvement examinés et transmis à des groupes de contact ou à des consultations informelles:

- Programme de travail de Nairobi;
- Rapport du Comité de l'adaptation;
- Principes méthodologiques concernant la REDD+;
- Coordination de l'appui aux mesures d'atténuation dans le secteur forestier dans les pays en développement;
- Technologie, y compris: le rapport annuel commun du CET et du CRTC; le rapport sur les modalités et les procédures du CRTC; et le troisième rapport de synthèse sur les besoins technologiques identifiés par les Parties non visées à l'Annexe I;
- Recherche et observation systématique;
- Mesures de riposte, y compris: le forum et le programme de travail; ainsi que les questions relatives aux Article 2.3 du Protocole;
- Questions méthodologiques relevant de la Convention et sous-points;
- Questions méthodologiques relevant du Protocole de Kyoto et sous-points;
- Mécanismes de marché et autres, y compris le FVA; les approches non fondées sur le marché; et le nouveau mécanisme fondé sur le marché (NMM);
- Examen de la période 2013-2015; et
- Programme de travail sur la clarification des objectifs chiffrés de réduction des émissions pour l'ensemble de l'économie des pays développés Parties.

QUESTIONS DIVERSES: Le SBSTA a examiné une proposition formulée par le Brésil concernant le développement par le GIEC d'une méthodologie de référence sur les responsabilités historiques guidant les consultations nationales pour l'accord de 2015 au titre du SBSTA. Les ÉTATS-UNIS, soutenus par l'UE, l'Australie, la Suisse, le Canada, la Nouvelle-Zélande, la Norvège et Israël, se sont opposés à l'examen de cette question, alors que le VENEZUELA, l'INDE, CUBA, la CHINE, la BOLIVIE et l'ARABIE SAOUDITE l'ont appuyé. Le Président du SBSTA Muyungi a déclaré qu'il consulterait les Parties et présenterait rapport à la plénière du SBSTA.

DANS LES COULOIRS

Les délégués ont poussé un soupir de soulagement lorsque l'ordre du jour de la CdP a été adopté en douceur lundi matin, confirmant que les fantômes de la session paralysée du SBI en juin « ont été chassés ». D'après les rumeurs, ce fut de justesse, puisqu'un accord sur l'inclusion d'un nouveau point sur la prise de décision dans le cadre du processus de la CCNUCC a été atteint seulement quelques minutes avant la cérémonie d'ouverture. Certains ont déploré, cependant, que l'adoption sans peine de l'ordre du jour très chargé ait été gênée par deux heures de déclarations d'ouverture. En conséquence, aucune période de temps n'a été laissée aux déclarations d'ouverture dans le cadre du SBSTA en soirée.

Bien que l'adoption de l'ordre du jour n'ait créé aucun drame, la plénière d'ouverture de la CdP n'en était pas moins très émotionnelle, bon nombre de délégués évoquant les ravages causés par le typhon Haiyan aux Philippines, au Viet Nam et dans d'autres pays de la région. Un discours puissant prononcé par Nadrev Sano, le Commissaire aux changements climatiques des Philippines, a fait monter les larmes aux yeux de plusieurs participants, alors qu'il annonçait qu'il jeunerait volontairement, en solidarité avec son peuple, jusqu'à ce que la CdP ait atteint un résultat significatif et qu'elle affirme de réelles ambitions en matière de mesures climatiques.